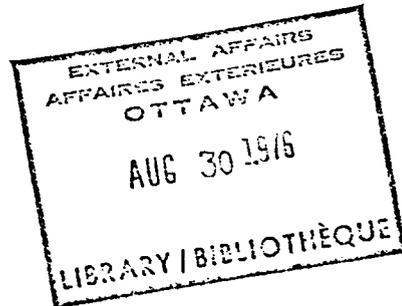


N° 87

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 23 AOUT 1976

COMMUNIQUE



CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE DU CANADA À L'OFFICE
DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS-UNIES POUR
LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT
(UNRWA)

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen, a annoncé aujourd'hui qu'il a fait parvenir le message suivant au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Kurt Waldheim:

"Les 21 juin et 30 juillet 1976, vous avez dans des dépêches, attiré l'attention du Premier Ministre sur la situation financière extrêmement difficile à laquelle est confronté l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient. Le Gouvernement du Canada a considéré avec grande sympathie les obligations auxquelles l'UNRWA sera appelé à faire face dans l'avenir immédiat et les besoins auxquels ces obligations correspondent. Il a dès lors été décidé de répondre favorablement à l'appel que vous avez formulé pour une nouvelle contribution canadienne à l'Office en 1976. En conséquence, le Canada fera sous peu une contribution supplémentaire de \$ 300,000 canadiens afin d'aider l'Office à poursuivre ses activités. Cette somme s'ajoutera à la contribution courante du Canada pour 1976 qui s'élevait à \$3,350,000 canadiens, et qui, en soi, représentait déjà une augmentation de \$150,000 par rapport au montant octroyé en 1975.

Depuis la création de l'UNRWA, le Canada n'a jamais cessé de lui accorder un appui tangible. Nous n'avons cessé d'être préoccupés par le sort de ces réfugiés et regrettons au plus haut point qu'il n'ait pas été possible au cours des ans de trouver une solution permanente au conflit du Proche Orient dont ces réfugiés sont les victimes. D'ici à ce que cet objectif soit finalement atteint, les précieux services que rend l'UNRWA doivent être maintenus. Tout autant que vous, le Gouvernement du Canada s'inquiète de la situation financière précaire de l'Office. En conséquence, nous serons disposés à étudier avec vous et d'autres membres de l'Organisation ce qui pourrait être accompli afin d'assurer le maintien des activités essentiellement humanitaires de l'UNRWA".